



DUPLICATA

CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE 2016

CONCOURS DES VINS

MÉDAILLE D'ARGENT

DÉCERNÉ À *EARL de la SEMELLERIE*
Cravant-les-Côteaux (37)

POUR *son appellation d'origine contrôlée Chinon Rosé 2015*
Sec
Domaine de la Semellerie



LE COMMISSAIRE GÉNÉRAL

Benoit Lacroix